

# Étude du projet de loi C-391

Mémoire pour le maintien du registre des armes à feu  
Versions française

Présenté au :  
Comité permanent de la Sécurité publique et nationale

Par Suzanne Laplante-Edward  
Mère de Anne-Marie Edward,  
tuée à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989

Le 27 mai 2010

Montréal, le 25 mai 2010

Chers membres du Comité,

Mon nom est Suzanne Laplante Edward. Vous avez pu entendre mon nom avant aujourd'hui, me voir et me lire dans les médias. Je suis la mère d'Anne-Marie Edward, tuée lors du massacre de Poly-technique. Voilà maintenant 20 ans que je voyage à répétition à Ottawa pour défendre le bien-fondé d'un resserrement des contrôles sur les armes à feu.

Le 6 décembre 1989, ma vie et celle de toute ma famille a basculé. Nous sommes restés marqués de la perte, non seulement de notre fille Anne-Marie, mais aussi des petits-enfants qu'elle nous aurait donnés. Nous avons dû puiser au plus profond de notre force morale pour continuer à vivre malgré notre immense peine.

Ce jour fatidique du 6 décembre 1989, un homme, armé d'un fusil de chasse Mini-Ruger 14, précisément un de ceux dont le présent gouvernement cherche à enlever l'obligation d'enregistrer, cet homme, dis-je, est entré impunément dans une institution qu'on pourrait croire sacrée, une université, et lâchement assassiné 14 jeunes femmes promues à de brillantes carrières d'ingénieures.

'Mais cet homme était fou!' me direz-vous, 'et on ne peut pas légiférer contre la folie!' Attention! Cet homme était un mal-aimé, certes, mais parfaitement lucide et rationnel. Également austère à la société, maladivement jaloux du succès des femmes, et suicidaire en plus.

Restons réalistes... Combien de gens se promènent dans les rues avec de semblables problèmes? Certains, voire plusieurs d'entre eux sont des détenteurs d'armes à feu que le lobby des armes se plaît à appeler: respectueux de la loi!

Les armes peuvent tuer non seulement les corps, mais également les âmes. Notre famille a été amputée à tout jamais. Quelques amies d'Anne-Marie ne s'en sont pas tirées aussi bien que nous, vingt ans plus tard, elles luttent encore pour se consoler. Le massacre de polytechnique n'a pas, comme on le croit, fait 14 victimes. Des milliers de personnes, femmes et hommes, en sont restés psychologiquement traumatisés. C'est également le cas des tragédies de Concordia et de Dawson.

Le gouvernement se plie volontiers aux désirs du lobby des armes. Il s'apprête à abolir la pierre angulaire de notre contrôle des armes: l'enregistrement des armes de chasse, dites armes longues. En bref: le fusil Ruger Mini-14 semi-automatique utilisé pour tuer ma fille et ses 13 compagnes en moins de 25 minutes deviendra non-enregistré. Intraceable. Inconnu des forces

policières.

Chaque année, le 6 décembre, la population canadienne toute entière, à commencer par les politiciens de toutes les convictions portent le Ruban Blanc, symbole créé expressément pour commémorer les 14 victimes de Poly et toutes les femmes victimes de violences.

Monsieur Harper, mesdames et messieurs les députés: ÇA PREND PLUS QUE DES RUBANS BLANCS !

Car s'il est important de se souvenir, il est encore plus important de prévenir. Et que préconise le gouvernement Harper en guise de prévention? Le prolongement des peines de prison. Regardons cela de plus près: le meurtrier a commis son meurtre. L'épouse et les trois enfants sont morts et enterrés. Il est trop tard, Monsieur Harper. On a des morts ici. Le prolongement de l'emprisonnement ne changera rien à ce fait impitoyable. Le prolongement des peines d'emprisonnement est précisément l'anti-thèse de la prévention.

L'enregistrement des armes à feu est un Monument érigé à la mémoire de nos filles, pour lequel moi-même et d'autres membres des familles des victimes nous sommes battus d'arrache-pied pendant maintenant 20 ans.

L'enregistrement de toutes les armes, voilà votre prévention, Monsieur Harper. Admettez qu'il fonctionne étonnamment bien. Les forces policières en consultent les données quelque 11,000 fois par jour. Celles-ci disent que l'enregistrement sauve des vies.

Des groupes de femmes à travers le pays et les experts en prévention du suicide affirment que l'enregistrement aide.

Mesdames et messieurs les députés, le futur du contrôle des armes au Canada repose entre vos mains. Seulement vous pouvez éviter l'anéantissement de l'enregistrement des armes par les conservateurs, en votant contre le projet de loi C-391. Monsieur Duceppe et Monsieur Ignatieff ont déjà dit qu'ils forceraient un vote de parti contre l'intention du gouvernement parce qu'il est question de vie ou de mort. Il faudrait que Monsieur Layton fasse de même. Il est le leader de son parti, le Nouveau Parti Démocratique, celui-là même qui défend la justice sociale, qui défend le droit des femmes, le droit des victimes? Les leaders doivent se tenir debout.

Monsieur Layton, je vous demande de faire l'unique chose qu'un homme de votre trempe peut faire, la seule chose morale: exigez le vote de parti contre le projet de loi C-391 qui vise le démantèlement de la l'enregistrement des armes qui nous est si cher.

Des vies canadiennes en dépendent.

Madame Suzanne Laplante Edward  
Mère de feu Anne-Marie Edward (1968-1989)

